

SESSION DU CONSEIL N° 98-06
Le 24 juin 1998

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni à Mérida le 24 juin 1998. M. José Luis Samaniego (Mexique) présidait la séance, alors que MM. Avrim Lazar et William Nitze représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. La directrice exécutive de la CCE par intérim, M^{me} Janine Ferretti, représentait le Secrétariat et M. Marc Paquin agissait à titre de secrétaire du Conseil. D'autres représentants officiels des gouvernements et du Secrétariat assistaient également à la séance.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour provisoire

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour (dont la version finale est jointe à l'annexe A).

Point 2 Programme et budget annuels pour 1998

Point 2.1 Environnement, économie et commerce

En vue de mettre la dernière main au programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce pour 1998, le Secrétariat, de concert avec les Parties et d'autres organes concernés, développeront une activité en vue de répertorier et de colliger les informations existantes sur les marchés légaux et illégaux actuels où se pratique le commerce des espèces sauvages et des produits de ces espèces en Amérique du Nord.

Point 2.2 Centres d'excellence

Les représentants suppléants adoptent la résolution du Conseil n° 98-08 (voir l'annexe B) chargeant le Secrétariat d'établir un rapport sur la coopération avec les centres d'excellence d'Amérique du Nord. Cette activité sera financée avec le fonds de prévoyance.

Point 3 Vision stratégique

Les représentants suppléants examinent le document intitulé *Programme d'action commun*, en tenant compte du Rapport du Comité de révision indépendant. Une nouvelle version comprenant des changements convenus sera soumise à l'approbation du Conseil. En conformité avec l'alinéa 10(1)b) de l'ANACDE et la résolution du Conseil n° 97-06, il est décidé que le *Programme d'action commun* constituera notamment le rapport du Conseil et qu'il fera partie du Rapport annuel de la CCE pour 1997.

Point 4 Article 14 – communication relative à la B.C. Hydro (SEM-97-001)

Les représentants suppléants adoptent la résolution du Conseil n° 98-07 qui ordonne au Secrétariat de constituer un dossier factuel concernant la communication SEM-97-001 relative à

la B.C. Hydro (voir l'annexe C).

Point 5 Réunion avec le CCPM

Les représentants suppléants informent les membres présents du CCPM qu'ils recevront, pour examen, le projet de modifications aux Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE. Ce processus viendra compléter les mécanismes de consultation publique de chaque Partie qui se dérouleront au même moment. Les membres du CCPM expriment le désir de faire partie de ce processus parallèle.

Les représentants suppléants réitèrent que le CCPM doit représenter le public et non le remplacer, et qu'il a été créé pour formuler des avis au Conseil. Ils proposent de tenir deux réunions par année avec le CCPM, à la suite desquelles ce dernier pourrait faire des recommandations officielles au Conseil.

Au sujet du cadre de vision stratégique concerté, les membres du CCPM soulignent qu'il serait crucial que le Comité participe le plus tôt possible aux activités.

En dernier lieu, le représentant suppléant du Mexique fait part au CCPM du nom des deux nouveaux membres mexicains du Comité; il s'agit de MM. Jesus Druck et Raul Tornel.

Point 6 Autres questions

Point 6.1 Rapport sur l'état de l'environnement

Les représentants suppléants adoptent le calendrier proposé par le Secrétariat en vue de parachever le Rapport sur l'état de l'environnement.

Point 6.2 Budget de la CCE

Les représentants suppléants adoptent la résolution du Conseil n° 98-10 en vue de modifier les Règles de gestion financière de la CCE relatives à la gestion des fonds engagés et non engagés figurant au budget de la CCE (voir l'annexe D).

Point 6.3 Efficacité, efficience et gestion de la CCE

Les représentants suppléants chargent le Secrétariat de dresser, d'ici le 30 septembre 1998 au plus tard, un plan d'action donnant suite à l'étude de rendement du Secrétariat réalisée par la firme Deloitte & Touche.

Rédigé par Cristóbal Vignal
Coordonnateur, Stratégies globales et liaison du programme

ORDRE DU JOUR
DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 98-06

Tenue le mercredi 24 juin 1998
de 12 h 30 à 18 h 00 (heure de l'Est)
à Mérida

PRÉSIDENCE : M. José Luis Samaniego (Mexique)

Point 1 Adoption de l'ordre du jour provisoire

Point 2 Programme et budget annuels pour 1998

Point 2.1 Environnement, économie et commerce

Point 2.2 Centres d'excellence

Point 3 Vision stratégique

Point 4 Article 14 – communication relative à la B.C. Hydro (SEM-97-001)

Point 5 Réunion avec le CCPM

Point 6 Autres questions

Point 6.1 Rapport sur l'état de l'environnement

Point 6.2 Budget de la CCE

Point 6.3 Efficacité, efficience et gestion de la CCE

Annexe B

Distribution: Limited C1, C2

C/C.01/98-07/LIST/01/

ORIGINAL: English